

**Audience SIEC 17 mars 2014**  
**BAC-BTS**  
**Indemnités et frais**



Les sections académiques SNES-FSU de Créteil, Paris et Versailles ont rencontré, à leur demande, la direction du SIEC le 17 mars.

**Paiement des indemnités et des frais de la session 2013**

Ces deux dernières années, les paiements se sont nettement améliorés. Pour les enseignants plus de 90 % des mises en paiement avaient été réalisés à la fin de l'année 2013.

**Il n'y a pas eu de mise en paiement en février ni en mars 2014 pour cause de défaillance informatique.**

La principale cause des difficultés qui demeurent est la clôture ou le changement de compte bancaire. Les informations sur le compte bancaire enregistrées pour la paye ne sont pas transférées du rectorat vers le SIEC, les procédures ne le prévoyant pas. **Si vous changez de compte bancaire, il faut fournir un nouveau RIB au SIEC** (cf. Imagin).

Si les difficultés demeurent, contactez votre section académique : [lycee@creteil.snes.edu](mailto:lycee@creteil.snes.edu)

**Panne des applications informatiques pour la saisie des notes et les délibérations en juin et juillet 2013.**

Lors de la dernière session, pour la première fois, les notes ont été saisies directement par les correcteurs dans toutes les matières. Les copies n'ont été rapportées au centre d'examen que pour les délibérations du jury. Des collègues ont rencontré des difficultés pour cette saisie, quelques uns ont ramené les copies corrigées sans pouvoir saisir les notes.

Le SIEC a été victime d'attaques informatiques ou de pannes qui ont interrompu le fonctionnement du serveur. La direction du SIEC a été amenée à fermer ses serveurs du 6 au 8 juillet.

Pour les mêmes raisons, pendant les délibérations, l'application fonctionnait à certains moments au ralenti.

Le SIEC a pris des mesures et élaboré des procédures contre les attaques informatiques avec les services compétents au niveau national.

**Calendrier, convocations, délai de correction des copies**

Les convocations pour la prochaine session commenceront à être envoyées au retour des vacances de printemps.

La délégation SNES a posé une question sur les collègues « en réserve » qui sont convoqués au dernier moment voire après le jour de retrait des copies sans convocation. Le SIEC répond qu'il lui est impossible de gérer toutes les absences de dernier moment. La consigne donnée au chef de centre est de chercher un collègue de la discipline, non convoqué, dans les lycées voisins. Dans ce cas, l'établissement d'affectation appelle le collègue concerné pour lui demander de se présenter pour aller retirer ses copies. Cette procédure permet de convoquer des remplaçants au plus vite.

Nous avons rappelé la nécessité de convoquer le vivier le plus large possible d'examineurs.

**Les délais de correction des copies sont les mêmes que l'an dernier sauf en LV2 où il diminue de 4 jours.**

**Les stagiaires ne seront pas convoqués.** A ce propos la délégation SNES pointe des dysfonctionnements constatés lors de la session 2013, en particulier en philosophie.

DNL en langues pour les sections européennes :

La délégation pose la question des modifications de programme et des thèmes d'histoire-géographie alors que l'année scolaire était déjà entamée

La délégation SNES demande de limiter le programme de l'évaluation à 3 thèmes sur 4 car une large majorité de nos collègues n'arrive pas à boucler le programme. Le directeur du SIEC répond qu'il ne peut prendre une telle décision à quelques semaines de l'examen et que c'est à l'inspection pédagogique de prendre la mesure de ces difficultés.

La question de la désorganisation générée dans les établissements par les épreuves de compréhension orale en LV est évoquée, bien que n'étant pas du ressort du SIEC ; cependant, interrogé au sujet des banques de données de sujets auxquelles les collègues pourraient faire appel, le SIEC renvoie aux Rectorats et à l'inspection pédagogique, tout en soulignant que si ces banques de sujets se mettaient en place autrement que de façon expérimentale, les difficultés techniques liées à la sécurité et à la confidentialité seraient très lourdes.

### **Avances des frais pour les déplacements hors Ile-de-France pour les examens comme le BTS**

Ces avances avaient été supprimées l'an dernier, ce que nous avons dénoncé. Le SNES-FSU a obtenu satisfaction sur ce point. Le ministère a passé un marché avec le voyageur FRAM. **A réception de sa convocation hors Ile-de-France, prendre contact avec le voyageur pour fixer les horaires et les réservations de son déplacement** et, une fois la mission validée par le SIEC, retirer ses réservations (via Internet).

### **Respect de la laïcité dans les salles d'examen**

La délégation SNES renouvelle son exigence de respect de la laïcité. Devra être retiré des salles d'examen tout signe religieux (icône, gravure, statue...) : consigne en est donnée aux chefs de centres d'examen. Le SIEC ne souhaite pas aller au-delà des mesures qu'il a prises les années antérieures. Nous le déplorons.

**Dès que ce principe de laïcité est transgressé, nous vous conseillons de le faire constater par le chef de centre et de faire retirer (ou au minimum masquer) l'objet incriminé. En cas des refus du chef de centre, contacter la section académique du SNES au plus vite pour obtenir son soutien et une intervention d'urgence auprès du directeur du SIEC.**

### **Fraudes**

Le bilan du SIEC fait apparaître une baisse des fraudes (163 cas constatés en 2013 ; 181 en 2012) et des sanctions moins lourdes en 2013 (75% de dossiers sanctionnés ; 83% en 2012). La poursuite des cas avérés tout comme la prévention restent indispensables et il est souligné que les téléphones portables et les montres communicantes doivent être proscrits, qu'il faut rappeler les risques lourds de sanctions, et que le bilan des détecteurs de portables est mitigé.